

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 12022**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible

Licence : Licence Sciences, technologies, santé, mention sciences de la terre

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université Rennes I	Président de l'université de Rennes I, Recteur Chancelier des universités

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1967)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

117 Sciences de la terre

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Des besoins en compétences s'expriment aujourd'hui dans des activités nouvelles, comme l'aménagement du territoire, la recherche de gisements pétroliers, la dépollution des sols, la prévention des catastrophes naturelles. Le géologue reste néanmoins présent as les bureaux d'études, la recherche, l'enseignement.

La Licence Sciences de la Terre faisant partie du LMD, a été construite en concertation avec des industriels (AREVA, Total, Lafarge, Geoarmor), avec des acteurs de la recherche (CNRS, INRA, IFP) et des enseignants de Sciences de La Terre (UR1, UBS).

Les compétences ont été classées en cinq groupes de compétences décrits ci-dessous :

Le groupe 1 "Typologie géologique ou vocabulaire" vise à donner à nos diplômés un vocabulaire leur permettant de décrire l'objet géologique, les roches, la déformation, le temps, etc.

Ceci permet de :

- décrire les affleurements à travers l'identification des roches ;
- décrire la déformation des roches à travers les structures observées.

Le groupe 2 "Techniques de base" est proposé en première année pour permettre aux diplômés de se doter des outils essentiels à toute formation scientifique et sera principalement enseigné hors géosciences.

Ces bases concernent les mathématiques, la physique, la chimie, la mécanique et l'informatique ; tous les outils permettant tant la réalisation des études que la rédaction des rapports que le diplômé sera amené à faire dans son futur emploi.

Le groupe 3 "Compréhension" permet à la fois de comprendre le système Terre et d'étudier les processus géologiques. C'est à ce niveau que sont enseignées toutes les connaissances des sciences de la terre, e.g. de la dynamique des chaînes de montagne aux bassins sédimentaires, de la chimie des magmas aux réservoirs aquifères, de la biodiversité à la résistivité des roches.

Le groupe 4 "Géotechniques" offre aux diplômés une formation en méthodologie de terrain et en imagerie.

Ceci permet de :

- réaliser et interpréter une carte géologique d'un secteur géographique ;
- réaliser et interpréter des mesures physiques de roches (résistivité, densité,...) ;
- réaliser et interpréter des diagraphies (mesures physiques dans un puit) ;
- réaliser et interpréter des mesures hydrologiques et hydrogéophysiques.

Le groupe 5 "Techniques transversales" permet aux diplômés de se préparer à la vie professionnelle en orientant clairement son parcours professionnel (PPPE), et en lui ouvrant la porte de l'international avec la maîtrise de l'Anglais.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Les diplômés s'intègrent dans des structures variées, collectivité locales, bureaux d'études publics ou privés, entreprises privées ... des secteurs professionnels de :

l'aménagement du territoire,
la recherche de gisements pétroliers,
la dépollution des sols,
la prévention des catastrophes naturelles,
etc.

En fin de licence plusieurs solutions s'offrent à l'étudiant :

- soit une poursuite en master,
- soit une intégration du monde du travail au niveau technicien.

Métiers et emplois

Après la licence, les métiers auxquels peuvent prétendre nos étudiants au travers du parcours LMD sont :

- Technicien géologue : géologie de puit, cartographie, suivi de carrière,
- Sondeur géologue,
- Technicien de forage,
- Technicien géologue de sonde,

- Technicien d'exploitation de gisement,
- Technicien Géophysicien : géophysique de puit, géophysique de terrain, recherche de cavités...
- Technicien en Environnement : suivi de forage d'eau, suivi de pollution, aménagement...
- Technicien de terrain,
- Technicien des boues.

Après un master les métiers proposés sont les suivants :

- géologue prospecteur / prospectrice
- ingénieur géologue/géophysicien : sédimentologue/stratigraphe, structuraliste/cartographe, pétrologue/ Pétrographe /géochimiste, géophysicien;
- ingénieur en sciences de l'environnement, avec les spécialités suivantes: chargé des ressources en eau/pollution, chargé de politiques d'aménagement, chargé de mesurer et minimiser l'impact de l'exploitation minière/pétrolière sur l'environnement, Chef de carrière;
- chercheur en sciences de la Terre et de l'environnement ;
- enseignant en sciences de la terre.

Codes des fiches ROME les plus proches :

F1105 : Études géologiques

F1203 : Direction et ingénierie d'exploitation de gisements et de carrières

F1401 : Extraction liquide et gazeuse

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Modalités d'accès à la formation

Le premier semestre de la licence Sciences de la terre est accessible aux titulaires d'un baccalauréat préférentiellement scientifique ou d'un diplôme jugé équivalent par la commission pédagogique (tronc commun aux licences de Physique, Chimie, Sciences de la Terre, Physique-Chimie et Mécanique).

Au troisième et quatrième semestre, l'étudiant choisit la même majeure disciplinaire parmi Sciences de la Terre, Chimie, Physique, Physique-Chimie et Mécanique. Ce troisième semestre est également accessible par validation d'études avec capitalisation de 60 ECTS notamment aux étudiants des classes préparatoires aux grandes écoles, reçus/collés aux concours de médecine, pharmacie, ou après une année de DUT.

Les semestres 5 et 6 de la Licence Sciences de la Terre, sont accessibles de plein droit aux étudiants ayant suivi les majeures de Sciences de la Terre, au semestre 3 et 4 du Portail PCSTM. Le cinquième semestre est accessible également par validation d'étude avec capitalisation de 120 ECTS, notamment aux étudiants ayant suivi d'autres majeures (que ceux de Sciences de la Terre) des semestres 3 et 4 du portail PCSTM de l'Université de Rennes 1, ainsi qu'aux étudiants du portail "Biologie" de l'Université de Rennes 1 ou d'autres universités françaises ou aux étudiants des classes préparatoires, d'IUT, d'école d'ingénieur et d'établissement étranger délivrant des diplômes ou niveaux équivalents.

Descriptif des composantes de la certification :

Les deux premières années sont regroupées dans un « portail PCSTM » commun aux licences de Physique, Physique-Chimie-Matériaux, Chimie, Sciences de la Terre et Ingénierie Mécanique. La première année est un véritable tronc commun. En deuxième année, l'étudiant choisit la majeure Sciences de la Terre. Les UE de langue vivante et d'humanité ainsi que les UE de « mineures » sont mutualisées dans le portail PCSTM.

Semestres 1 et 2 :

formation générale : Mathématique, Physique, Chimie, Informatique, Culture scientifique, Langue vivante, Soutien ;
formation spécifique : Sciences de la Terre, Mécanique.

Semestres 3 et 4 :

formation générale : Mathématique, Culture scientifique, Langue vivante, Soutien ;
formation spécifique : Sciences de la Terre ;
options : Physique, Chimie, Mécanique, Sciences de la vie, Mesure, Acquisition de Données et Electronique associée, Informatique.

Semestres 5 et 6 :

formation générale : Sciences de la Terre (Cartographie, Géochimie, Pétrologie, Sédimentologie, Hydrogéologie, Méthodes de prospections géophysiques), Langue vivante, Projet professionnel, Soutien.

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n° 84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)

En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue		X	
En contrat de professionnalisation		X	
Par candidature individuelle		X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2002	X		Composition du jury votée par l'Université Rennes1

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

10 juillet 2008

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Voir information et enquêtes du SOIE (Service Orientation Insertion Entreprise)

<http://soie.univ-rennes1.fr/>

Autres sources d'information :

Site Web de Géosciences Rennes :

<http://www.geosciences.univ-rennes1.fr/>

Rubrique "Enseignement"

<http://www.univ-rennes1.fr/>

Université Rennes 1

UFR Sciences et Propriétés de la Matière

SOIE (Service Orientation Insertion Entreprise)

Lieu(x) de certification :

Université Rennes I : Bretagne - Ille-et-Vilaine (35) [Rennes]

Université Rennes 1

2, rue du Thabor

CS 46510

35065 Rennes Cedex

Téléphone : (33) 2 23 23 36 36

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Université de Rennes 1

UFR Sciences et Propriétés de la Matière

Campus de Beaulieu

263, av. général Leclerc

35042 RENNES Cedex

Tel : 02 23 23 63 25

Historique de la certification :

Fiche remplacée par la fiche nationale n°24531 : Licence Sciences de la terre.

La licence Sciences de la terre et l' "École de Géologie Armoricaïne" est très ancienne dans l'université de Rennes 1 et date de l'entre-deux-guerres.

La licence actuelle est le résultat d'une concertation entre des industriels (AREVA, Total, Lafarge, Geoarmor), des acteurs de la recherche (CNRS, INRA, IFP) et des enseignants de Sciences de La Terre (UR1, UBS) de façon à proposer le plus large éventail possible de débouchés pour l'étudiant, tout en étant en accord avec les perspectives d'emplois futurs.